

Protocole de reprise du Club Alpin Touraine pour la reprise de l'escalade dans la salle Roger Drulhon (gymnase des Minimes)

Protocole d'accès en SAE en période covid 19

1. Port du masque obligatoire dans la salle (sauf pendant l'escalade proprement dite)
2. Pas d'accès aux vestiaires (ni aux douches). Les sacs des grimpeurs doivent être rangés dans la salle et ne pas être en contact entre eux.
3. Pas d'accès aux robinets (sauf situation d'urgence), accès aux sanitaires : 1 personne à la fois
4. Nombre de grimpeurs maximum : 20
5. Liste d'émargement à chaque séance avec nom et numéro de téléphone et prise de température à réaliser à l'entrée avec désinfection des mains obligatoire avant et après.
6. Les grimpeurs apportent leur masque et leur gel hydroalcoolique
7. Les grimpeurs apportent leur matériel d'escalade personnel
8. Pas de magnésie en poudre, uniquement magnésie liquide
9. Pas de personne pieds nus et/ou torse nu
10. Masque pour l'assureur, pas pour le grimpeur + départ différé pour les voies de chaque côté
11. Nettoyage des mains au gel hydroalcoolique du grimpeur entre chaque essai ou longueur
12. Référents covid pour le CAF Touraine : Léna Cuinier et Frédéric Brehier

Club : Prévoir achat gel hydroalcoolique et thermomètre frontal

☐ Application des gestes barrières

	Geste 1 : Se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon ou réaliser une friction avec un produit hydro-alcoolique (FHA).		Geste 2 : Se couvrir systématiquement le nez et la bouche quand on tousse ou éternue dans son coude.
	Geste 3 : Se moucher dans un mouchoir à usage unique à éliminer immédiatement dans une poubelle.		Geste 4 : Éviter de se toucher le visage, en particulier le nez, la bouche et les yeux.
	Geste 5 : Porter un masque grand public dans certaines situations.		
En cas de doute :			
	Geste 6 : Rester chez soi ou dans son lieu de confinement, éviter les sorties et les contacts avec des personnes fragiles, contacter le médecin si besoin.		Geste 7 : Limiter les contacts directs et indirects (via les objets).
	Geste 8 : Porter impérativement un masque grand public dès lors que les règles de distanciation physique ne peuvent être garanties.		

Les grimpeurs/euses doivent se comporter de façon responsable et citoyenne au sein des installations. Leur comportement individuel est essentiel dans la lutte contre la pandémie. A chacun (e) d'être mesuré (e) dans sa pratique avec le sens des responsabilités et ainsi de s'engager pour la sécurité et la sécurité sanitaire de tous et de toutes.